

Toute inscription devra être envoyée 7 jours au moins avant la date de la session et ne sera prise en compte qu'à réception de votre règlement.

Il ne sera procédé à aucun remboursement en cas de désistement inférieur à 7 jours.



OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

- holding animatrices
- direction du groupe
- extension de procédure d'insolvabilité
- commissariat aux comptes
- management fees
- SPFPL
- apport-cession
- actualité des restructurations : fusions, scissions, TUP

Titre : Actualité juridique et fiscale des groupes

Durée : 5 heures

Niveau : Actualisation (4)

Formateur : M. Laurent
GROSCLAUDE

